

VIE GÉENNY

2024



BUDGET
URBANISME
HOMMAGES & CARNET
ÉCONOMIE & ARTISANAT
PORTRAIT
ASSOCIATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ACTION SOCIALE
JEUNESSE
VIVRE À LÉGENY

SOMMAIRE

BUDGET	4
URBANISME	7
Révision du PLU	7
Plan Paysage	8
Un plan local de la mobilité porté par la CCBPD	9
HOMMAGES	10
CARNET	11
ÉCONOMIE ET ARTISANAT	12
De nouveaux locaux commerciaux aux Ponts-Tarrets	12
Chocola'thé & Gourmandises	13
Instants Montage & Com	13
Un peu d'histoire	14
Du nouveau au centre équestre	15
Cabinet vétérinaire des trois louves	15
PORTRAIT	16
ASSOCIATIONS	17
ADMR	17
Club de Tennis	17
Amicale Boule Bois d'Oingt / Légny	18
Société de chasse	19
Club Soleil d'Automne	20
Les Chants du Potager	21
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	22
ACTION SOCIALE	25
La MARPA	25
L'Espace de Vie Sociale des Pierres Dorées	26
«Légny Mains dorées»	26
Le CCAS	28
JEUNESSE	29
École	29
Le Sou des écoles	31
Conseil Municipal des Jeunes	32
VIVRE À LÉGNY	34
Pose de nids, sapins, crèche & couronnes de Noël, journée du patrimoine	34
Bien vivre ensemble	36
Gestion des déchets	38
Enedis	39



Édito

Chers Elginoises et Elginois

Nous vous avons présenté en janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux, nos plus sincères vœux de santé, de bonheur partagé et de réussite dans vos projets personnels et professionnels, un temps festif qui nous a permis également de prendre le temps de partager les moments qui ont marqué notre commune ces derniers mois.

Au cours de ces deux dernières années, grâce à l'engagement de chacun d'entre vous, nous avons pu réaliser de nombreux projets qui contribuent à améliorer notre cadre de vie.

Nous avons vu l'achèvement de nouveaux espaces commerciaux aux Ponts-Tarrets, l'optimisation de nos systèmes de chauffage et de ventilation à l'école, le lancement de la révision de notre PLU appuyée par une démarche Plan Paysage, sans occulter bien d'autres actions plus discrètes comme les poses de nids pour les hirondelles, de pièges à frelons asiatiques, ou encore l'installation de cabanes à livres par le CMJ. Plusieurs manifestations à l'initiative de nos associations ou du Conseil Municipal ont aussi permis à tous de se retrouver pour des moments festifs et conviviaux.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Les enjeux liés à l'environnement, à la mobilité et à la solidarité sont au cœur de nos préoccupations. Nous ne pouvons plus rester inactifs face aux impacts de la transition écologique, de la mutation de notre société vers le tout-dématérialisé et devant la désastreuse représentation des élus nationaux face à nos préoccupations du quotidien. Devant vous, nous avons pris l'engagement de servir l'intérêt collectif, d'être à l'écoute de vos besoins et d'accompagner chacun dans les moments heureux ou difficiles de la vie. C'est ce que revêt la notion de service public à laquelle toute l'équipe municipale est attachée. La dépersonnalisation d'un grand nombre de démarches, la difficulté d'accès à certains services publics pourtant essentiels, le poids des procédures administratives renforcent le rôle de proximité et de réactivité que notre commune se doit de défendre et protéger pour rester au plus près de vous.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les bénévoles et les associations qui ont animé notre village, nos agriculteurs, commerçants et artisans qui vont vivre notre commune et amènent des services de qualité et de proximité et plus largement nos autres collègues maires et conseillers des villages voisins avec lesquels nous entretenons des relations étroites pour réaliser des projets ambitieux pour notre territoire au travers de la Communauté de Communes.

Ensemble, continuons à bâtir une commune où il fait bon vivre. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Sylvie Jovillard

Budget et travaux 2023

Notre budget a été marqué par une attention particulière sur des dépenses énergétiques, notre collectivité étant frappée comme tout un chacun, par l'augmentation des coûts énergétiques.

Concernant le budget de fonctionnement

RECETTES

Par prudence ce budget est basé sur le montant des dotations 2022, c'est à dire sur un montant de taxe additionnelle sur les droits de mutation volontairement plus bas que l'an passé et que les autres années. Nous sommes donc restés dans un volume de recettes prudent avec une affectation du résultat provisoire 2022 estimé à 280 471,89 euros.

DÉPENSES

Par mesure de sécurité, une enveloppe de 10 000 euros a été provisionnée pour « dépenses imprévues », une augmentation maîtrisée des dépenses en matière de fluides a été budgétée.

Concernant le budget d'investissement

CADRE DE VIE

- Sécurisation de l'entrée de village
- Réfection des marquages de la voirie (passage piétons, dents de requin ralentisseurs chemin de St Paul...)

RÉVISION DU PLU

- Honoraires du bureau d'étude et l'intervention du bureau en charge de l'élaboration du schéma des eaux pluviales

ÉQUIPEMENT DES BÂTIMENTS PUBLICS

- Achat d'une cuve de récupération des eaux pluviales pour l'école,
- Achat de vélos pour accompagner le « savoir rouler » initié par l'école,
- Suite au diagnostic énergétique du bâtiment de l'école : travaux de rénovation et d'optimisation de la CTA et du système de ventilation - chauffage
- Installation d'un équipement WIFI pour le bâtiment de la mairie, de la salle d'animations, de la salle des fêtes et de l'école
- Travaux de déviation des eaux pluviales de l'église
- Réfection de la voirie

Budget et travaux 2024

En 2024, la Commune a appliqué une nouvelle matrice budgétaire (M57) qui a la particularité par rapport à la matrice que nous utilisons jusqu'alors (M14) d'interdire les postes de « dépenses imprévues ».

Donc pour éviter de se retrouver bloqué, les principaux postes de dépenses ont été budgétés à l'identique de l'an passé. Avec l'espoir que les travaux réalisés sur l'école apportent enfin des améliorations sur la consommation énergétique.

Côté recettes, nos dotations d'État ont été provisionnées selon les données reçues. Les impôts locaux sont légèrement supérieurs à 2023 du fait de l'augmentation de +3% des bases décidée par l'État. En revanche, le montant du fonds de péréquation sur la taxe additionnelle sur les droits de mutation a été budgété à la baisse conformément aux annonces du Département. Sur le revenu apporté par nos bâtiments, nos loyers d'appartement sont réévalués du fait de la mise en location au plus tard au 1er septembre de nos trois nouveaux lots commerciaux aux Ponts-Tarrets.

Ce budget 2024 s'appuie sur un montant équilibré de dépenses et de recettes prévisionnelles à 673 573,16 euros. À noter que ce prévisionnel de fonctionnement dégage un excédent de 182 610,16 euros viré à la section d'investissement en recettes.

En investissement, c'est une année marquée par d'importantes dépenses de travaux :

- Par sécurité, l'intégralité des soldes de frais de bureaux d'étude ont été budgétés (Plu, Plan Paysage, Schéma directeur des Eaux Pluviale)
- Une réserve pour le renouvellement de matériel a également été prévue (changement de la débroussailleuse, rachat de chaises pour la salle des fêtes...)
- Une enveloppe de 5000 euros a été prévue pour la prise en charge de l'architecte qui était intervenu sur la halle : modification de l'entrée du Relais des Saveurs dont les travaux seront pris en charge par les producteurs.
- Mais le poste le plus important est consacré aux travaux sur les lots des Ponts-Tarrets pour une livraison aux locataires à l'été.

Côté recettes, le FCTVA (sur les dépenses d'investissement 2022) a déjà été encaissé pour 17000 euros. Le montant de la taxe d'aménagement communiquée par les services de l'État est repris dans ce budget (environ 8000 euros). Les subventions budgétées sont espérées de la DETR pour les lots commerciaux et du Département pour l'installation de la PAC (pompe à chaleur).

Dépenses et recettes de fonctionnement 2024

DÉPENSES

Charges à caractère général	208 804 €
Charges de personnel	133 852 €
Atténuations de produits	72 240 €
Autres charges de gestion	56 921 €
Charges financières	14 000 €
Virement à la section d'investissement	182 610,16 €



RECETTES

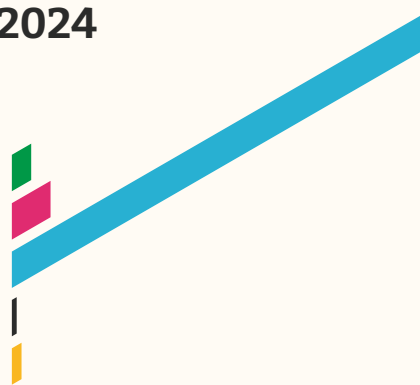
Atténuation de charges	40 €
Produits des services et immeubles	50 250 €
Impositions directes	234 746 €
Dotations et participations	155 769 €
Autres produits de gestion	80 015 €
Excédent de fonctionnement	152 607,16 €



Dépenses et recettes d'investissement 2024

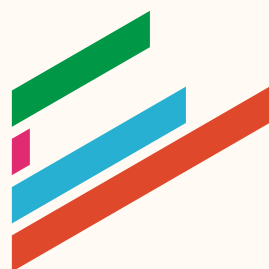
DÉPENSES

Emprunts et dettes assimilées	35 500 €
Immobilisations incorporelles	66 887 €
Immobilisations corporelles	689 116,16 €
Autres immobilisations	300 €
Charges financières	14 000 €



RECETTES

Virement de la section de fonctionnement	182 610,16 €
Dotations, fonds divers	25 193 €
Subventions d'investissement	234 000 €
Emprunt et dettes assimilées	350 000 €



Révision du PLU : point d'avancement

Décidé en 2022, la révision du PLU communal est arrivée dans sa phase finale avec l'arrêt du PLU voté par le Conseil Municipal en mars dernier et donc la consultation des partenaires publics qui s'ensuit, avant que nous puissions programmer le lancement de l'enquête publique.

Parallèlement, le SCOT du Beaujolais, (Schéma de Cohérence Territoriale), document supra-territorial qui s'impose aux PLU achève sa phase de consultation publique.

Le Conseil Municipal espère ainsi pouvoir s'appuyer pour la rentrée sur un nouveau document d'urbanisme, réactualisé, plus proche des enjeux actuels environnementaux, tout en respectant les objectifs fixés par le SCOT mais en préservant notre patrimoine naturel et bâti.



Plan Paysage

Après les ateliers participatifs, des orientations à planifier

Après les ateliers participatifs ouverts à tous les habitants de la commune en 2024, le cabinet d'architectes-paysagistes a synthétisé toute la réflexion émise au travers de 4 cahiers d'orientations qui reprennent les enjeux de chaque secteur, les attentes exprimées et les propositions suggérées. Un chiffrage accompagne chaque orientation ce qui va permettre au conseil municipal de prioriser les actions et de les planifier.

Les quatre grandes thématiques traitées sont les suivantes :

I. AMÉNAGER LA PLACE DU BOURG ET LES ESPACES PUBLICS ADJACENTS :

Enjeux : Requalifier les espaces publics du centre bourg
Préserver leurs caractéristiques et qualité
Intégrer les enjeux du changement climatique

II. AMÉNAGER LE SECTEUR D'ÉCOLE ET ESPACES SPORTIFS DE LÉGNY :

Enjeux : Requalifier les espaces publics en entrée de bourg
Préserver leurs caractéristiques et qualité
Améliorer le fonctionnement et accueillir d'autres usages
Intégrer les enjeux du changement climatique

III. AMÉNAGEMENTS DU SECTEUR DES PONTS-TARRETS

Enjeux : Renforcer l'identité des Ponts-Tarrets par une requalification globale de l'espace public et une maîtrise de la qualité architecturale
Augmenter la qualité de l'expérience spatiale de l'habitant ou du voyageur (lisibilité)
Affirmer le rôle de pôle multi-modal avec une offre de service associée
Intégrer le pôle-multimodal dans l'espace rural

IV. MAILLAGE MODES DOUX

Enjeux : Préserver et valoriser les infrastructures historiques de la commune : voie du Tacot, bief du Moulin, gare de Légnay
Favoriser la mobilité durable dans le respect des caractéristiques paysagères

Exemple
d'une page
d'un cahier
d'orientations...

Libellé de l'action

FA 04.0

Le maillage du réseau modes doux

Commune de Légnay
Plan Paysage

Enjeux et objectifs

- Préserver et valoriser les infrastructures historiques de la commune : voie du Tacot, bief du Moulin, gare de Légnay-Bois-d'Oingt
- Favoriser la mobilité durable dans le respect des caractéristiques paysagères

Type d'action

- Maîtrise d'oeuvre
- Travaux de réalisation

Contexte

La commune de Légnay est une commune rurale à l'identité viticole traversée par de grands axes routiers. Ces derniers présentent un danger pour les usagers des modes doux. La commune est maillée par un ensemble de routes et de chemins ruraux pouvant constituer une bonne alternative, pour peu que ce maillage soit fonctionnel. Certains itinéraires sont identifiés, comme le GRP « Tour du Beaujolais des Pierres Dorées » et la « Voie du Tacot ». Notons qu'en 2024, une étude a été menée par le CAUE du Rhône sur la Voie du Tacot, fournissant des pistes d'aménagement de cet itinéraire. D'autres itinéraires sont en projet, comme le projet de liaison pour les cycles connectant Bois-d'Oingt à la gare de Légnay, ou encore le projet d'itinéraire intercommunal le long des berges de l'Azergues. Ces derniers sont tributaires de leviers financiers et réglementaires au-delà de l'échelle communale.

Priorité : moyen-terme



Un plan local de la mobilité porté par la Communauté de Communes

À travers son Projet de Territoire et son futur Plan Local de Mobilité (PLM), la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées entend porter une stratégie de mobilité ambitieuse et concrète pour accompagner le développement des alternatives à la voiture individuelle de manière adaptée au territoire et aux besoins de tous ses habitants. Dans cette perspective, le développement des mobilités actives constitue un fort potentiel à valoriser (en parallèle des autres modes) pour répondre à une demande croissante de la population, en particulier pour les déplacements courts. C'est dans cette perspective que, le 23 novembre 2024, s'est tenu un séminaire des maires sur les mobilités actives, réunissant 18 maires et représentant des Communes. Il s'agissait plus particulièrement de :

- identifier les sujets de travail prioritaires sur lesquels la communauté de communes pourrait s'engager, en lien avec les communes, pour fonder sa nouvelle politique en faveur des modes actifs;
- déterminer les leviers et outils à mettre en place par la CCBDP pour porter pleinement cette nouvelle compétence aux côtés des communes. Ce séminaire avec les élus de la communauté de communes, s'est également inscrit dans la continuité des travaux déjà réalisés dans la concertation sur le PLM :
- par le panel citoyen : constitué de 27 habitants, représentatifs de la diversité du territoire, réuni à trois reprises pour travailler sur l'accompagnement au changement de pratiques
- lors du comité des partenaires : composé de représentants des employeurs, d'acteurs des solidarités et d'associations diverses du territoire
- lors des groupes de travail thématiques : approfondissant chacun différents aspects du PLM (les transports en commun, les modes actifs, les mobilités partagées, etc.).

À l'instar d'autres territoires, comme la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône ou encore la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, nous devons maintenant, nous aussi, nous engager sur cette thématique que le nouveau SCoT Beaujolais, le PDM de SYTRAL Mobilités et même la loi, nous poussent à traiter. Mais le sujet est complexe en raison des compétences qu'il mobilise, de son coût et de son impact sur l'espace public. C'est notre conception de l'aménagement du territoire qui doit désormais être questionnée et intégrer cette thématique.

Ce Plan local de la Mobilité doit être adopté par les élus de la Communauté de Communes d'ici fin 2025.

Jean Pontus

En 2024, un Elginois a franchi un cap toujours marquant dans une vie. Né sur la commune, **Jean Pontus** a atteint en mars 2024 son centenaire. Ayant traversé une page importante de l'histoire de la Commune, nous avons eu l'occasion de saisir son témoignage au travers des pages de nos bulletins. N'ayant pas l'opportunité de fêter l'évènement lors des classes, le Conseil Municipal a décidé de célébrer avec sa famille cet anniversaire en y associant l'Interclasse pour la remise symbolique du chapeau du Doyen. Ce fut l'occasion de réunir autour de Jean Pontus, ses enfants et ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Un joli moment qui nous a permis de conserver un souvenir ému de Jean Pontus avant son décès survenu le 22 août.



Jean-Luc Delorme

Il nous a quitté le 6 mai 2024 à 68 ans, trop tôt. **Jean-Luc Delorme**, artisan-peintre sur la Commune de Légny, aura marqué de son empreinte nombre de réalisations sur la Commune : discrètement, passionnément et patiemment, il aura offert de magnifiques réhabilitations à la Commune dont celle du puits de la Halle des Ponts-Tarrets. La rénovation de son bâtiment artisanal donne à la Commune un bâti d'entrée qualitatif et signe l'exemple d'une intégration patrimoniale réussie. Il aura fait don de belles surprises comme celle du petit train au rond-point du Soanan. Son attachement à la Commune n'a jamais failli, comme en témoigne son coup de main généreux dans la pose des nids d'hirondelles. Nous réitérons à son épouse, sa fille et petits-enfants tout notre attachement.

En 2023



ILS NOUS ONT QUITTÉ

Andrée Duteil, le 1^{er} août

Marcelle Frachon, le 17 avril

Jacky Leblanc, le 10 février



ILS SE SONT DITS OUI

Cassandra Bauduin et Emeric Louis

Béatrice Coquemont et Laurence Souef

Simon Bonas et Coralie Marin

Luc Gauthier et Clarisse Sonzini



ILS SONT NÉS

Le 7 juin, Liam Doizelet

Le 7 mai, Nolan Falatin

Le 18 mars, Gabriel Lavigne

Le 24 juin, Charlie Proboeuf

Le 9 juin, Selena Schied

En 2024



ILS NOUS ONT QUITTÉ

Jean-Michel Bartenay, le 27 août

Joannes Chalus, le 20 décembre

Jean-Luc Delorme, le 6 mai

Annick Glorion, le 9 octobre

Jean Pontus, le 22 août



ILS SE SONT DITS OUI

Angélique Chevillard et Corentin Leblanc

Charlotte Cordier et Jérémie Jaffry

Yoann Giroult et Amandine Thibaud

Sandra Janin et Christophe Dennemont



ILS SONT NÉS

Marius et Rose Cottron, le 8 janvier

Mahaut Cribier, le 22 juin

Elio Dennemont le 3 juin

Lola Fayard, le 10 janvier

Emilio Furchmuller, le 5 avril

Louise Gelin, le 16 novembre

Eden Gracia, le 9 janvier

Eva Lopes, le 24 janvier

Célia et Julia Thivin, le 22 mai



De nouveaux locaux commerciaux aux Ponts-Tarrets

En 2023, le Conseil Municipal de Légny a décidé de se porter acquéreur du niveau inférieur de l'ancienne maison « Douillet ». Rachetée par un promoteur privé, celle-ci a été revendue en plusieurs lots : les niveaux supérieurs accueillent des appartements et le niveau inférieur (où était situé l'ancien moulin connu des anciens) en lots d'activité.

La Commune y a réalisé trois lots commerciaux en ayant pour principe :

- D'accueillir des activités complémentaires à celles existantes sur le secteur des Ponts-Tarrets
- De respecter les principes d'intégration environnementale : places de parking engazonnées, replantation d'arbres en substitution des 2 pins coupés, réaménagement paysager de la cour intérieure donnant sur la crèche et l'appartement communal
- Rénovation énergétique exigeante des lots : renforcement des isolations intérieures, choix d'une pompe à chaleur.
- Mettre en valeur la qualité patrimoniale de notre bâti (pierres dorées)

Depuis septembre 2024, deux des lots sont occupés : ChocolaThé & gourmandises, boutique de confiserie-salon de thé-décoration festive créée par Aurélie Rodet et Instants Montage, agence de communication et multimédia animée par Fabrice et Laetitia Maillard. Le 3^e lot avait été affecté à un expert-comptable qui s'est désisté.



Chocola'thé & Gourmandises

Depuis le 11 octobre 2024, Aurélie vous accueille chaleureusement dans sa boutique et salon de thé aux Ponts Tarrets.

Vous y découvrirez une sélection de douceurs : chocolats Valrhona, dragées françaises, thés artisanaux locaux à emporter ou à déguster sur place dans un cadre convivial. Des idées cadeaux...

Il vous est également proposé de la décoration pour tous vos événements : mariages, baptêmes, anniversaires et bien d'autres occasions.

Une adresse à visiter sans attendre pour allier plaisir des papilles et organisation d'événements uniques !



Instants Montage & Com

Instants Montage & Com a ouvert ses portes le 4 novembre et vous propose :

Pour les particuliers : Des prestations vidéo, photo et animation pour vos soirées et événements. Ils numérisent également vos anciens supports (VHS, Super 8, diapositives...) pour vous permettre de revivre vos plus beaux souvenirs.

Pour les entreprises : Une communication 360 assurée par une équipe composée : développeur web, community manager, organisatrice d'événements, vidéaste, photographe et DJ.

Venez les rencontrer aux Ponts Tarrets !



À Lézignan
«le bief des foulons à étoffes
1827 Ce bief rejoint une bâtisse...

Un peu d'histoire

Grâce à un travail de recherche important conduit par Sandrine Vadrot, ancienne correspondante du progrès, graphiste et artiste, qui nous a notamment accompagnés pendant le Plan Paysage, voici un peu d'histoire concernant la présence du moulin et des activités anciennes liées à la présence du Soanan et de l'Azergues

En 731-732, L'Azergues et Le Soanan sont envahies par les sarrasins. L'Azergues : « Al Zerga » ou « Oued zerga » signifiant eaux vertes ou bleues en arabe. Soan, Soanne et Sohann : prénoms arabes signifiant « étoile », « charme, sortilège »...

De Saint Appolinaire jusqu'à Lézignan, nombreux sont les sites accueillant moulins à farine ou à huile et des lavoirs publics comme aux Ponts-tarrets : « Faire la Buye » n'était pas une mince affaire... Une fois par an c'était la grande lessive : draps, torchons... il fallait réserver la buanderie, la lavandière, acheter des cendres de bois, préparer le stock de bois de chauffage, assurer ou réserver le transport du linge, en brouette, char... » (Livre de Georges Rendu p 36)

Le moulin à noix dans l'ancienne maison Douillet



Du nouveau au centre équestre

Julie Bourloton et Maroussia Thollet ont repris le centre équestre de Légny depuis Septembre 2024.

Depuis plus de 15 ans Julie Bourloton gérait la pension puis le centre équestre de Chantemerle à Charnay. Puis Maroussia Thollet a intégré l'équipe du centre équestre il y a 4 ans.

Ensemble elles décident de donner une nouvelle dimension à l'enseignement en s'agrandissant à Légny.

Dorénavant il vous est proposé à Légny de l'enseignement équestre à partir de 2 ans et jusqu'à 77 ans, du débutant loisirs à la compétition Club et Amateur dans plusieurs disciplines (Dressage, CCE, CSO, Hunter, Horse-ball).

De nombreuses formules sont proposées pour correspondre à tous les profils et les emplois du temps.

Les chevaux de propriétaires en pension box/paddock sont également accueillis. Ils bénéficient des infrastructures et d'un enseignement de qualité.

Fort de son emplacement, de son paysage et de sa grande superficie, Julie Bourloton et Maroussia Thollet ont gardé la structure de Charnay (à 10km seulement) pour accueillir des pensions de chevaux au pré. Les propriétaires profitent d'une structure ayant été récompensée par un label qualité pour ses aménagements. Ils ont également accès à l'enseignement de l'équipe pédagogique qualifiée et diversifiée.



Cabinet vétérinaire des trois louves

Le Cabinet vétérinaire des trois louves vous reçoit aux Pont-arrêts du Mardi au Samedi.

Le Dr Fabienne Neveu reçoit vos animaux en consultation de médecine sur rendez-vous. Elle affectionne particulièrement les chats et les chiens.

Diplômée depuis 2015, le Dr Neveu a exercé, ensuite, en soins intensifs à l'hôpital universitaire de Liège pendant deux ans. Elle a pratiqué trois ans en clinique générale en région Lilloise; avant que les collines de notre région lui manquent particulièrement. Ses centres d'intérêt sont la médecine interne et la cytologie. Diplômée du CEAV de médecine interne de l'École Vétérinaire de Lyon, elle saura vous conseiller lors de multiples situations. Les valeurs de professionnalisme et d'empathie sont précieuses à ses yeux.

Florianne, passionnée par les animaux, saura prendre soin de vos protégés. Sa chienne Yona profite tous les jours de sa générosité. Florianne vous accueillera avec bienveillance, empathie et toujours un trait d'humour.

Contact : Cabinet vétérinaire des trois louves 50 RD 385 69620 LEGNY

04.78.64.09.84



Monsieur Cavelier



Ce n'est pas un habitant de Légnys mais d'un village voisin. Nous souhaitons vous faire partager son activité préférée qui occupe son temps en plus de la pêche. Monsieur Cavelier construit des maquettes de bâtiment architecturaux et notamment des églises. Il a déjà reproduit celle de Frontenas, Moiré, Bagnol, celle du Bois d'Oingt et celle de Légnys.

Monsieur Cavelier a le souci du détail, l'architecture y est fidèlement reproduite. Il prend tout d'abord de nombreuses photos et scrute l'édifice pour être au plus près du réel. Il va même jusqu'à trouver des photographies vues du ciel. D'ailleurs, savez-vous que le toit du transept n'a pas la même couleur de tuile que le toit de la nef ?

Monsieur Cavelier ne prend aucune mesure. Une fois imprimé dans son esprit, le bâtiment s'élève aux bonnes proportions « comme un peintre ou un sculpteur ».

Concernant les matériaux, il s'agit essentiellement de récupération. Des cagettes, du carton, de fines planches issues de placard. Les voussures sont en bâton de sucette, le lampadaire sort d'une boîte à jouet, un coquetier fait office de massif de fleur comme celui que nous avons devant l'église. Tout est très fidèle à la réalité. Le clocher en ardoise est une superposition de lamelle de bois sectionnées. Les pierres dorées de taille sont scrupuleusement rendues par le biais d'une sous-couche de glacis puis de peinture. Il y a des vitraux imprimés sur papier transparent, seul la vierge Marie a été achetée, celle qui trône au-dessus du porche. C'est un véritable travail d'orfèvre.

Il aura fallu environ 420 heures de travail à Monsieur Cavelier pour voir sortir de son atelier l'église elginoise, soit une année entière. Il n'en est donc pas à sa première maquette. Au milieu des six églises dont une église grecque, d'un lavoir et du chalet de ses rêves, la place commence à manquer.



L'ADMR des Coteaux d'Azergues : la liberté de rester chez soi

Nous proposons aux personnes vieillissantes ou en situation de handicap selon leurs besoins :

- l'entretien du cadre de vie.
- l'aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage.
- l'aide à la préparation et à la prise des repas ou la livraison de repas à domicile 7 jours /7.
- l'aide aux courses et aux déplacements.
- la lutte contre la solitude (compagnie, promenades, jeux...)
- une téléassistance

Nous intervenons aussi auprès des familles qui ont besoin d'un coup de main pour une situation momentanément difficile (grossesse, naissance, maladie, hospitalisation...)

Pour l'ensemble de ces interventions des demandes d'aides financières sont possibles auprès des organismes sociaux et un crédit d'impôt s'applique sur le montant payé par le client.

Durant l'année 2024, notre équipe de 25 salariés et de bénévoles a permis d'aider 170 bénéficiaires sur 13 communes et de livrer 30 repas quotidiens.

Pour renforcer notre équipe nous embauchons à temps plein ou à temps partiel, avec ou sans expérience (permis B et véhicule nécessaires). Vous pouvez aussi rejoindre notre équipe de bénévoles.

Découvrez le Club de Tennis de Légny !



Pour seulement 60 € par an, rejoignez le Club de Tennis de Légny et profitez d'un accès illimité à nos deux courts.

Que vous soyez débutant ou confirmé, notre club est ouvert à tous les passionnés de sport et permet à chaque membre de venir accompagné de sa famille.

Partagez des moments conviviaux et sportifs dans une ambiance chaleureuse, au cœur de notre village.

Rejoignez-nous pour jouer, apprendre et tisser des liens !

Pour plus d'informations, contactez-nous ou venez nous rencontrer sur le terrain.

tennisclublegny@gmail.com



Coupe Claude SEVE
11 mai 2024

AMICALE BOULE
DE LEGNY

Amicale Boule Bois d'Oingt / Légny

Voilà 2 ans que les 2 club de boules se sont unis et la mayonnaise a bien pris. L'Amicale Boule du Bois d'Oingt / Légny c'est deux sites exceptionnels pour pratiquer le sport boules : 8 jeux extérieurs équipés d'une buvette à Légny et 4 jeux extérieurs plus un boulodrome couvert de 4 jeux au Bois d'Oingt pour pratiquer notre sport l'hiver. Le boulodrome est ouvert tous les mercredis après-midi.

C'est également 2 très beaux concours dotés de nombreux lots avec des joueurs de bon niveau.

Rendez-vous le samedi 10 mai 2025 pour la Coupe Claude SEVE



Coupe Georges CORDIER
4 mai 2024

Société de chasse



NOS ACTIONS

Le travail sur la faune et la flore de notre village se poursuit. Après la replantation des haies sur notre village l'an dernier, cette année la société de chasse a mis en place deux mares ainsi que plusieurs garinières (habitat des lapins) sur le secteur des Bruyeres. Ces actions nous permettent d'améliorer l'habitat des espèces de notre zone communale et de favoriser la biodiversité.

À l'occasion de l'opération nationale de la Fédération Nationale de Chasseurs une journée de ramassage des déchets a été organisée en mars. Nous espérons la renouveler l'an prochain, avec la mobilisation de tous les habitants du village.

Vous souhaitez en savoir plus sur nos actions, rencontrer et échanger avec les chasseurs du village, nous vous invitons à venir vivre avec nous un moment de chasse, à participer aux corvées de maintien des haies ou au nettoyage de nos chemins. Vous comprendrez ce qui nous motive et nous anime. Nous restons à votre disposition pour vous expliquer en détail la pratique de la chasse, son règlement, ses contraintes, la sécurité et tout ce qui pourrait vous être utile à la bonne compréhension de notre pratique.

FÉLICITATIONS

Remerciement tout particulier à Guy Picamal pour son investissement au sein de notre association et à la chasse en général depuis plus de 30ans. Il a reçu des mains de Franck Dumoulin, Administrateur du secteur des Pierres Dorées de Fédération des chasseurs du Rhône, le diplôme d'honneur pour services rendus à la chasse et à la nature



NOS MANIFESTATIONS

- Repas des chasseurs le 1^{er} mars 2025
- Nettoyage de nos chemins au 1^{er} semestre 2025
- Ball Trap de Légnay les 14 et 15 juin 2025

POUR RAPPEL

En cas de collision avec un animal sur une de nos routes, il est important de prévenir la société de chasse afin de pouvoir comptabiliser les espèces et adapter nos prélèvements. Les jours de chasse sur la commune sont les jeudi, samedi et dimanche (sauf pour la grive ainsi que les oiseaux migrateurs où tous les jours sont permis).

LE BUREAU

Alain Laverriere (président), Dylan Laverriere (vice-président), Alain Ratton (trésorier), Philippe Belle (trésorier adjoint), Guy Picamal (secrétaire), Alain Berty (secrétaire adjoint)

NOUS CONTACTER

Par mail : chasselegny@gmail.com

Par téléphone : Président Alain Laverriere 06 44 24 11 96

Club Soleil d'Automne

Le Club Soleil d'Automne a clôturé une année bien remplie. Tous les mercredis après-midi les 15 membres du club se réunissent à la salle des fêtes pour partager de bons moments. C'est l'occasion pour certains de rompre avec la solitude. Belote, tarot... C'est du sérieux... On joue parfois à la parlante et on se croirait souvent dans la partie de cartes de Pagnol avec la célèbre réplique de Raimu « Quand tu me parles sur ce ton, quand tu m'espines comme si j'étais un scélérat... Je ne dis pas que je vais pleurer, non, mais normalement, **tu me fends le cœur.** »

Il n'y a pas que les cartes. Une ou deux fois par an les membres du club se retrouvent autour d'une bonne table au restaurant.

Les anniversaires sont fêtés comme il se doit avec un bon gâteau et le verre de l'amitié.

En 2024 cinq conscrits ont été honorés : Jacqueline Vergelas, Bernadette Gros, Monique Violle et Gérard Milossi ont trinqué pour fêter leurs 80 ans. Jeanine Dumas, également conscrite, n'était malheureusement pas présente ce jour-là.

Le Club c'est aussi des moments de grande tristesse. Paulette Perraud, fidèle participante depuis de nombreuses années, nous a quitté ses amis en septembre.

Nous avons toutes et tous une grande pensée émue pour elle qui nous manquera toujours.

Vous avez envie de nous rejoindre pour passer de bons moments n'hésitez pas ! Les portes de la salle des fêtes sont toujours ouvertes.

La Présidente, Bernadette Cordier





Les Chants du Potager

Depuis quelques années, les membres de l'association « Les Chants du Potager » cultivent et prennent soin des poules sur un terrain communal à proximité du cimetière.

Des parcelles sont actuellement libres. Si vous ne possédez pas de jardin ou qu'il est trop petit pour un potager venez nous rejoindre. Chaque jardinier gère sa parcelle comme bon lui semble, avec pour seul impératif l'esprit d'entre-aide, de partage, notamment de l'eau, sans pesticide ni herbicide.

D'autres membres choisissent les poules, participent à l'entretien et en contrepartie dégustent de bons œufs frais. Il est également possible de nous rejoindre, contre bon soins aux poules.

N'hésitez pas à nous contacter leschantsdupotager@gmail.com en cas de questions ou pour nous rejoindre !



Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Petite enfance... des relais au plus près des assistantes maternelles et des familles...

Le Relais Petite Enfance Itinérant Joujoubus est un service gratuit proposé par la Communauté de Communes Beaujolais Pierre Dorées. Le bureau des permanences est situé dans les locaux du multi-accueil « Brin de malice » à Moiré. Ce service est à destination des familles, des assistants maternels et des futurs professionnels. L'animatrice vous accueille sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 12h30 et les après-midis de 13h30 à 17h le lundi, de 13h30 à 17h30 le mardi et jeudi et de 13h30 à 16h le vendredi. Les matinées sont réservées aux ateliers à destination des enfants, assistants maternels et gardes à domicile du territoire. Le Joujoubus s'installe dans les salles mises à disposition par les communes selon un planning défini à l'avance et disponible sur le site de la CCBPD. Le Joujoubus est présent le mardi toutes les trois semaines sur la commune de Légny.

Le relais propose un accompagnement aux familles dans leur recherche d'un assistant maternel et dans leur rôle de parent employeur et si besoin avec le concours de partenaires pour répondre à des situations spécifiques. Pour les assistants maternels, le relais les accompagne dans leur métier et l'exercice de leur profession au travers des temps collectifs et des propositions de formations organisées conjointement par les quatre relais petite enfance du territoire. Les temps collectifs sont pour les enfants un lieu de rencontre favorisant leur développement et leur socialisation. C'est également l'occasion de créer du lien avec des partenaires locaux tel que Brin de Malice, L'Ehpad Jean Borel, les médiathèques, la Marpa de Ternand etc.

RPEI Joujoubus : Priscilla Buisson, Animatrice
180, rue Pierre Poitrasson 69620 Moiré
Tél : 06.99.28.21.19
Courriel : rpei.joujoubus@cc-pierresdorees.com



Des grands chantiers... pour des équipements structurants pour tout le territoire

Si le rythme des investissements portés par la Communauté de Communes a marqué chaque année de son empreinte, l'année 2024 reste un exercice inégalé en matière d'engagement financier pour la collectivité avec de grands chantiers engagés :

- Une nouvelle structure petite enfance sur Chazay d'Azergues
- L'extension du niveau siège de la Communauté de Communes
- Un programme de voirie qui reste important et dont notre commune bénéficie
- Des extensions des zones d'activité
- La mise en œuvre du projet Bordelan...

Deux autres chantiers d'importance seront livrés en 2025

FOSSILÉA

L'ex Musée Espace Pierres Folles, à Saint-Jean-des vignes, est un site culturel majeur qui s'inscrit dans la labellisation geopark du territoire. Ouverture au public le 17 mai.

Exposition permanente (≈ 1h-1h30) : une exposition explorant les richesses dissimulées dans les terres du Beaujolais, en commençant par leur présentation et l'histoire de leur utilisation par les habitants successifs de la région. Puis, une présentation plus détaillée des roches naturellement présentes dans le territoire, avec leur contexte d'émergence et leur histoire, avant de plonger plus en détail dans la découverte

d'une cinquantaine de minéraux, tous soigneusement présentés et expliqués au public.

La découverte se poursuit sur le terrain de la paléontologie, avec l'exposition de nombreuses pièces permettant de retracer l'histoire de la vie et d'imaginer ce qu'elle pouvait être il y a de ça des millions d'années. Pour aider l'imagination, les visiteurs pourront admirer une reproduction à l'échelle d'un ichtyosaure, d'ammonite et de bélemnites avant de pénétrer dans un espace immersif où sera représenté devant eux un fond marin de ces temps, animé avec le passage régulier d'espèces étudiées plus tôt.

Enfin, la visite s'achève par l'ouverture sur le parc où une salle permet de faire le lien entre la nature des terrains et la flore qui s'y développe, une invitation à découvrir le sentier botanique qui emmènera les visiteurs dans un jardin de 3 hectares, ponctué par des espèces végétales emblématiques d'environnements spécifiques et clôturé par une faille géologique d'exception.



Ateliers pédagogiques avec l'équipe de médiateurs :

- Atelier Allumer le feu : Les visiteurs pourront apprendre à maîtriser cette force si importante qu'est le feu.
- Atelier du Bon chasseur : Dans le parc du musée, les visiteurs pourront s'essayer à cette méthode de chasse paléolithique et découvrir l'ingéniosité et l'adresse des chasseurs d'antan.
- Atelier Empreinte fossile : À l'aide de reproductions de fossiles, les visiteurs pourront mouler une reproduction d'un fossile tout comme les professionnels afin de repartir avec leur création, pour ajouter une touche de paléontologie à leur décoration d'intérieur.
- Atelier d'Art pariétal : Faire de l'art comme dans la préhistoire, avec les matériaux et les outils de l'époque
- Atelier de Parure : Cet atelier est dédié à la création de bijoux préhistoriques grâce à différents matériaux afin de pouvoir récupérer à la fin son élégante création.
- Atelier de création de fossiles : Pour découvrir ce qu'est un fossile et comment ceux-ci nous parviennent, cet atelier dédié permettra au public de reproduire le phénomène en inventant leur propre fossile.



Visites guidées : 1h30-2h

Un médiateur vous guidera à travers les collections du musée pour vous en donner le plus bel aperçu et vous en détailler les caractéristiques entre anecdotes croustillantes et questionnements actuels.

Démonstrations

À horaires réguliers, un médiateur sera dans le parc du musée pour présenter et expliquer au public une démonstration d'allumage de feu grâce aux techniques préhistoriques.

AQUAZERGUES

La piscine intercommunale a temporairement fermé ses portes sur la saison 2024/2025 pour permettre des travaux d'envergure visant à reprendre les malfaçons d'origine qui créaient des dysfonctionnements importants et programmer une rénovation énergétique totale dans l'objectif de réduire de 60% la consommation énergétique du bâtiment. Sa réouverture est prévue pour la rentrée 2025.



La MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie) a pris son envol

À l'image des fruitiers qui donnent leurs premiers fruits la MARPA a pris sa vitesse de croisière.

Le Conseil d'Administration de l'association gestionnaire (les 3 Ruisseaux) est composé de 2 membres de chaque C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) des 10 communes porteuses du projet.

Aujourd'hui, les logements sont tous occupés (23 logements – 24 résidents). Une liste d'attente se constitue. Pour être admis, il faut constituer un dossier qui doit être accepté en commission. À partir de ce moment-là, si un logement se libère, la personne sera retenue pour devenir résidente.

Chaque résident dispose d'un logement type studio d'environ 32 m² avec un extérieur de 10m². Cette résidence non médicalisée nécessite un degré d'autonomie minimum pour y être admis. Les résidents peuvent bénéficier, comme à la maison, d'interventions d'aide à domicile ou de service infirmier à domicile. L'objectif étant de proposer un lieu d'accueil collectif sécurisant, tout en maintenant l'autonomie de chacun le plus longtemps possible. Le loyer de 1230 € par mois comprend le loyer, les charges d'eau et de chauffage, les activités proposées sur les après-midis, 30 minutes de ménage par semaine et le dispositif de téléalarme. Des aides financières sont possibles telles que l'APL mais aussi l'aide sociale du Département. Les logements sont équipés d'une kitchenette, mais Il est possible de prendre les prestations supplémentaires de restauration et de buanderie au sein de l'établissement

La proximité avec le centre du village de Ternand (300 mètres) et le récent cheminement piéton réalisé par la commune facilitent l'intégration au sein de la commune et l'exposition du bâtiment offre une vue imprenable sur le village médiéval.

Si vous avez envie de venir passer un moment avec les résidents pour jouer ou accompagner une des nombreuses sorties proposées, nous vous accueillons avec plaisir en tant que bénévoles.

N'hésitez pas à venir franchir le pas de la porte, l'équipe actuelle (composée du directeur Thomas Duperrier, Isabelle, Mirte, Myriam et Susana) se fera une joie de vous faire visiter, en particulier le samedi entre 14h et 17h.

Contact : contact@marpales3ruisseaux.fr – Tél. 04 78 21 83 95



L'Espace de Vie Sociale des Pierres Dorées

L'E.V.S. initié par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et porté par le Centre social et culturel CAP Générations est un service créé pour tous les habitants de nos communes afin de faciliter l'accès aux droits et aux services dont la difficulté d'accès peut être accentuée par la difficulté d'accès au numérique.

C'est aussi l'opportunité de trouver l'accompagnement pour un projet personnel (emploi, formation logement, loisirs...) ou tout simplement répondre à l'envie de sortir de chez soi, d'échanger, de rencontrer d'autres personnes.

Toutes les 6 semaines environ, sur Légny, à la salle des Animations de 14h00 à 17h00, L'EVS des Pierres Dorées vient gratuitement à votre rencontre près de chez vous!

Tel : 06 77 58 80 75 – 04 72 54 48 76 – evs.pierresdorees@capgenerations.org

«Légny Mains dorées», un nouveau service entre habitants

Depuis deux ans, la Commission Sociale de la CCBPD a réfléchi à la création d'une plateforme partagée de services pour personnes isolées avec pour principe de mettre en lien des personnes seules (souvent âgées ou à mobilité réduite) et des habitants de nos communes, qui ont envie de rendre service bénévolement (mais sans pour autant de sentir engagés dans une structure associative). L'objectif poursuivi est de contribuer à maintenir le plus longtemps possible les personnes à leur domicile en leur facilitant les gestes du quotidien et en assurant un lien social avec son village (mais sans pour autant porter concurrence aux structures associatives telles que l'Entraide, l'ADMR... ou aux artisans locaux).

C'est un service gratuit permettant aux seniors et aux personnes en difficultés momentanées, de bénéficier d'aide dans leur vie courante, dans la limite d'une heure maximum. Les bénévoles elginois sont sélectionnés par la commune, pour rendre des petits services de la vie courante :

- Visite de convivialité ou par téléphone,
- Lecture à voix haute, jeux,
- Accompagnement à la balade, cimetière...
- Petit bricolage (changement ampoule, piles etc...)
- Portage de livre (médiathèque)
- Visite plan canicule et plan froid.



Pour toute aide concernant vos démarches administratives, la mairie s'occupera des démarches ou vous mettra en rapport avec l'Espace de Vie Sociale des Pierres Dorées qui intervient sur notre commune.

BÉNÉFICIAIRE

Vous vivez à domicile à Légny? Vous souhaitez bénéficier de l'aide de bénévoles dans votre quotidien : visite de convivialité, lecture à voix haute, jeux, accompagnement à la balade, cimetière, aide administrative, petit bricolage, portage de livre (médiathèque), aide au déplacement de charges lourdes (bouteilles de gaz, bois...), visite plan canicule et plan froid?

La plateforme «Légny Mains dorées» vous permet d'être mis en relation gratuitement avec des bénévoles de la commune, pouvant vous aider dans votre quotidien.

Contactez le secrétariat de la mairie 04 74 71 61 09 qui pourra effectuer cette démarche pour vous.

BÉNÉVOLE

Envie de devenir bénévole, de donner un peu de votre temps et de rendre service aux aînés de la commune? Faites-vous connaître!

Pour cela, inscrivez-vous au **04 74 71 61 09** ou sur la plateforme **www.legny.mainsdorees.fr**. Indiquez, parmi une liste, les services que vous souhaitez proposer et vos disponibilités. Vous serez ensuite contacté, puis reçu individuellement par le Centre Communal d'Action Social de Légny qui pourra répondre à vos interrogations, vous expliquer plus en détail vos missions et vous invitera à vous engager en signant une charte du bénévole. Vous pourrez ensuite proposer vos services via la plateforme et répondre à des sollicitations des bénéficiaires, reçues directement sur votre boîte mail.



Le CCAS

Voyage pour une journée souvenir entre les habitants de Légnny

Depuis 2024, les membres du CCAS ont décidé d'organiser pour les 70 ans et plus, un voyage permettant de passer une journée ensemble autour d'un moment convivial et de découverte d'une région en proximité de la notre

Pour cette première initiative, le déplacement a été organisé autour d'une croisière-déjeuner sur le Lac de Vouglans.

Prochaine sortie annoncée : mercredi 2 juillet 2025 à bord du train de Lamastre.



Repas de Noël

Comme chaque année, le CCAS de Légnny a proposé à tous les habitants de 70 ans et plus de partager à la salle des Fêtes un joli moment de convivialité à l'approche des fêtes de Noël : autour d'un repas gastronomique, jeux et chants ponctuent cette journée. Les jeunes du CMJ, depuis deux ans, sont associés à l'organisation et assurent aux côtés des membres du CCAS le service du repas. Une décoration de table est réalisée tous les ans par les membres du CCAS et offerte à l'issue de la journée à tous les participants.





École

L'équipe de l'école des Petits Elginois reste inchangée cette année 2024-2025.

Elle est constituée de Madame Célia Morel, pour la classe des CE2, CM1 et CM2 (23 élèves), de Madame Cassandra Machado, pour la classe de CP-CE1 (16 élèves) et de Madame Hélène Guillotte pour la classe maternelle (20 élèves), épaulée par Madame Priska Cavalier (ATSEM)

Nous accueillons néanmoins deux nouvelles employées en service-civique : Marine Sutter et Laurine Vallet. Elles sont recrutées par l'équipe pédagogique et rémunérées par l'éducation nationale. Elles permettent un soutien et un renfort de l'équipe pédagogique, sur les temps de classe.

La pédagogie est aussi soutenue par des projets de classes.

Madame Morel offre à ses élèves la lecture de l'œuvre littéraire d'Antoine Saint Exupéry : Le petit Prince. Elle suit également le Vendée Globe avec sa classe.

Madame Machado travaille sur le thème du voyage en étudiant un continent à chaque période, qu'elle met en lien avec ses dictées et la découverte des animaux du monde.

Madame Guillotte se sert également du Petit Prince pour travailler la structuration de l'espace-temps avec sa classe de maternelle.

Les maitresses mettent également en place un livret culturel pour les élèves de l'école. Ce livret consignera les moments forts vécus à l'école depuis la maternelle. Les élèves partiront avec ce livret à la fin de leur scolarité à l'école de Légny.





Un moment fort a eu lieu : le départ en classe transplantée.

Les élèves de cycle 2 et de cycle 3 sont partis en classe transplantée au mois de janvier, à Bully dans la Loire. Ils se sont immergés lors de ce séjour de 3 jours dans la culture et la langue anglaise.

L'association du Sou des écoles a participé au financement du séjour pour tous les enfants et la commune a pris en charge financièrement le transport. Nous les remercions pour ce moment heureux que les élèves de l'école ont vécu.

Quant à eux, les maternelles participeront à une sortie pédagogique en fin d'année lors d'une immersion à la ferme pédagogique, avec un atelier de fabrication de beurre.



Le Sou des écoles



L'association du Sou des écoles, composée de parents bénévoles, a pour missions l'organisation :

- de manifestations auxquelles tout le monde (habitants de la commune ou non) peut participer par le biais de vente de sapins de Noël, vide-grenier...
- d'événements pour des occasions telles que Noël, kermesse...

Les bénéfices dégagés n'ont qu'un seul objectif : être redistribués à tous les enfants de l'école sous forme de dons alloués à chaque classe pour financer des sorties, des spectacles, l'achat de matériel pédagogique, etc...

Mais tout ça n'est possible pour les enfants que grâce à la mobilisation de tous !

À noter dans vos agendas :

**Le 8 mai aura lieu le vide-grenier
organisé par l'association.**



APPEL aux DONS:
Bibelots
Jeux Livres
Petits objets...

Le **CMJ** participe au vide-grenier
du Sou des écoles

Vente aux bénéfices de l'
UNICEF

Merci pour vos dons
JUSQU'AU 8 MAI

Infos au 06.24.47.03.00
ou à la mairie



Conseil Municipal des Jeunes



Durant cette deuxième année de mandat au conseil municipal des jeunes, les enfants ont installé des cabanes à livres au Bourg et au hameau de Billy. L'action a d'abord consisté à trouver des meubles, les remettre en état et les décorer.

Merci aux Elginois de faire vivre les cabanes : respectez les lieux et n'hésitez pas à vous servir et à les alimenter.

Au printemps, les elginois ont été invité à participer au Nettoyage de la nature sur la commune, organisé par le CMJ, pendant la Quinzaine du développement durable de la communauté de communes. 15 kg de déchets en tout genre ont été récoltés lors de cette action.





Les enfants ont également participé au service lors du repas de fin d'année du CCAS, aux commémorations, à la cérémonie des vœux .

Des temps de partage avec les autres CMJ de la communauté de communes ont eu lieu. Une journée des CMJ intercommunaux à Anse autour de la culture, le sport... Et les enfants ont passé une riche journée à Paris à la découverte de lieux emblématiques : visite de l'hôtel de Lassey et rencontre avec notre députée Nathalie Serre, visite des Invalides, de la conciergerie et parcours dans la capitale.

Pour terminer leur mandat, les enfants réfléchissent à la création d'un parcours-jeu à la découverte du Bourg, à destination de tous. Livraison prévue prochainement...

Les enfants du CMJ nés en 2012 et 2013 laissent leur place aux plus jeunes, qui s'apprêtent à découvrir le rôle du CMJ et à vous proposer de nouvelles actions riches pour notre commune. Cela va commencer par leur participation au vide-grenier du Sou des écoles pour récolter des fonds pour l'Unicef. À cette occasion les enfants vous sollicitent pour des dons de petits objets, jeux, livres... qu'ils pourront vendre le 8 mai.



À VIVRE À LÉGNY



Pose de nids

Des étudiants de la MFR de Chessy les Mines ont sollicité la commune pour réaliser un projet dans le cadre de leur formation. Il a été retenu l'idée de concevoir des nids pour les mésanges et moineaux, qui ont été posés avec la participation des jeunes du CMJ de Légnny.



Décoration des sapins de Noël

Chaque année, le Conseil Municipal installe des sapins de Noël au centre bourg, aux Ponts-Tarrets et au hameau de Billy. Merci aux habitants du Hameau de Billy pour leur implication à la décoration de celui-ci.



Crèche de Noël

Depuis plusieurs années, l'église ouvre ses portes et accueille durant l'avent une belle crèche, riche en santons et décors, grâce à des habitants de la commune.



Atelier de couronnes de Noël

Le Conseil Municipal a organisé pour la 4^e année consécutive, en décembre dernier, l'atelier de couronnes de Noël ouvert à toute la famille. Un moment chaleureux, où toute la créativité et la convivialité s'expriment spontanément. Les recettes ont été entièrement reversées au Sou des Écoles pour participer au financement des projets de l'école.



Journée du patrimoine à l'église de Légny

Dans le cadre des journées du patrimoine, la mairie a convié les habitants pour un moment de joie et de chants lors d'un concert gospel à l'église.



Bien vivre ensemble

Voici quelques règles à respecter pour le respect du bien vivre ensemble.

Pour rappel, l'utilisation de **pesticides chimiques** est interdite pour jardiner ou désherber.

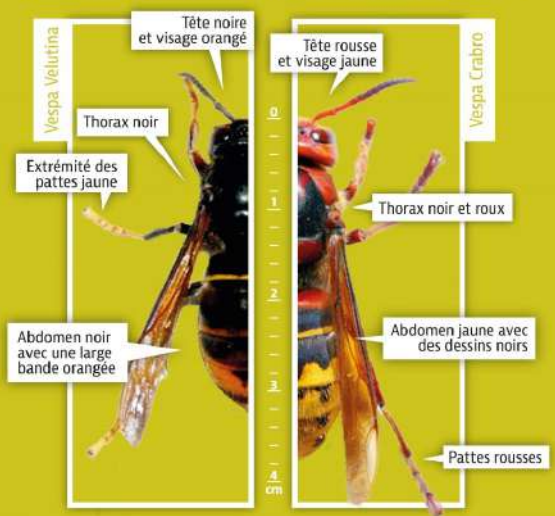
Informations : www.fredonra.com

Le **brûlage à l'air libre** est interdit : au-delà des éventuels risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est interdit car émetteur de particules polluantes et néfastes pour la santé. Servez-vous de ces déchets pour faire du compost et/ou paillis.

FRELON ASIATIQUE : UN NUISIBLE À COMBATTRE

Observé pour la première fois en Rhône-Alpes en 2011 sur plusieurs communes du département de l'Ardèche, le frelon asiatique a gagné du terrain depuis et est désormais présent sur l'ensemble des départements. Menace pour la santé publique et la biodiversité, un réseau de lutte s'est organisé dès 2012 afin de minimiser sa progression en détruisant les nids. La commune de Légny s'est équipée d'une dizaine de pièges pour en limiter la prolifération. Mais si vous constatez l'existence d'un nid (souvent en frondaison des arbres) signalez-le à la mairie. Leur destruction sera alors organisée et financée par la Communauté de Communes.

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?



www.frelonsasiatiques.fr

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'arrêté préfectoral du 20 juillet 2000 indique que les propriétaires, locataires, ayant-droits ou occupants à quelque titre que ce soit, les exploitations agricoles, les maîtres d'œuvre de chantiers et les gestionnaires de domaines publics sont tenus de prévenir la pousse de l'ambroisie et la supprimer dès qu'elle est détectée. L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. La région Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par sa prolifération et par la diffusion de ces pollens. Chaque année, entre le mois de juillet et le début de l'automne, la floraison de l'ambroisie génère des troubles de santé importants car la progression de l'ambroisie est aujourd'hui facilitée par le réchauffement climatique. Des hivers plus doux, des printemps précoces et des étés prolongés offrent à la plante des conditions idéales pour se développer plus tôt, plus longtemps et dans davantage de zones. On observe ainsi une extension progressive de sa période de pollinisation mais aussi une intensification de la production de pollen, qui devient plus abondante et plus allergène. Son impact sanitaire est en forte croissance et entraîne une recrudescence des symptômes allergiques chez des milliers de personnes. Soyez donc vigilants et pensez à arracher les pieds si vous en détectez.





NUISANCES SONORES

Certains travaux domestiques de bricolage et/ou de jardinage peuvent constituer des gênes pour le voisinage. Aussi, il est rappelé que ces travaux, générant des nuisances sonores, doivent être réalisés en semaine de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h – le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h – le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

E.I.D.
Espace d'Intervention
Interdépartemental

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

RANGEZ, VIDEZ, COUVREZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

PLUS D'INFOS SUR
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble

ars.rhonealpes.com
agirmoustique.fr

MOUSTIQUE TIGRE : LUTTONS CONTRE SA PROLIFÉRATION

Le moustique *Aedes albopictus* est un moustique d'origine tropicale, également appelé moustique tigre en raison des zébrures noires et blanches qui parcourent son corps et ses pattes. Il est de petite taille (environ 5 mm). Rapide et plutôt silencieux, il pique le jour, surtout en matinée et fin d'après-midi. Sa piqûre est douloureuse. Ce moustique tigre peut, dans certains cas, être aussi porteur de maladies virales graves (dengue, zika, chikugunia). Une fois installé, il est très difficile de le déloger. Voici quelques gestes simples et essentiels à renouveler chez soi et qui ne prennent que quelques minutes. En les appliquant, vous empêchez les moustiques tigres de vous envahir !

- Rangez les objets dans lesquels il pourrait déposer ses œufs.
- Veillez à mettre à l'abri des averses de pluie tous les objets qui pourraient accueillir de l'eau durant l'année : Brouettes, Seaux et arrosoirs, Jouets d'enfants même les plus petits, Caisses en plastique, pieds de parasol, pots de fleur.
- Astuce : Vous pouvez mettre du sable dans les soucoupes de pots de fleurs. L'eau pourra passer pour la plante mais le moustique ne pourra pas y pondre. Et au besoin, des traitements bio existent à diluer dans l'eau pour détruire les larves.

Gestion des déchets

En 2024, la Communauté de Communes a investi dans l'achat de composteurs individuels pour l'ensemble des habitants de notre territoire, répondant ainsi à l'obligation légale de mettre en place un tri à la source des biodéchets.

Ces composteurs en bois ont été distribués gracieusement en avril 2024 à Légnny auprès de tous ceux qui s'étaient inscrits dans les délais impartis. Étant la première commune à bénéficier avec Pommiers de cette distribution, il a fallu plus d'un an pour que l'ensemble des communes de notre territoire soit desservi. À partir de la rentrée 2025, un réassort sera proposé à chaque commune.

Vous pouvez donc, si vous êtes intéressés et pas encore équipés, vous manifester auprès de la mairie pour être inscrits sur une prochaine distribution.

Petit rappel des 3 règles d'or pour avoir un beau compost.



1. DIVERSIFIER LES DÉCHETS

Mélanger les sortes de déchets : déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets secs et humides, déchets fins ou grossiers...

- 60 à 70 % de déchets verts et humides, riches en azote (épluchures de fruits et légumes, tontes, restes alimentaires...).
- 30 à 40 % de déchets bruns et secs, riches en carbone (branches broyées, paille, feuilles mortes et sèches...).

2. AÉRER LE COMPOST

Brasser votre compost régulièrement pour oxygéner et permettre une bonne décomposition. Sans air, les décomposeurs ne peuvent pas se développer. D'autres bactéries (dites anaérobies) prennent alors le relais. Les déchets fermentent au lieu de se décomposer et une odeur désagréable apparaît.

3. HUMIDIFIER SI BESOIN

Votre compost ne doit pas être trop sec si vous voulez que les décomposeurs fassent correctement leur travail. Donc pensez à mettre un peu d'eau si besoin. Mais attention, il ne doit pas être gorgé d'eau.

Quelques conseils

- Placer le composteur sur la terre, dans un endroit ombragé, à l'abri du vent.
- Placer du branchage grossier à la base du composteur pour favoriser l'aération.
- Charger toute l'année malgré la période hivernale et le ralentissement de la décomposition.
- Mélanger les matières organiques sur les 10 à 20 premiers centimètres.
- Présence de moucheron : recouvrir les apports d'une fine couche de matières sèches et brasser régulièrement.
- Mauvaises odeurs : aérer en brassant et en ajoutant de la matière sèche.

Ordures ménagères et emballages légers



La collecte des emballages légers n'est pas satisfaisante sur notre commune car trop d'erreurs de tri sont effectuées et coûtent cher à la collectivité (et donc sur vos impôts !!!) : les cartons d'expédition, les polystyrènes sont à amener directement à la déchetterie . Seuls les emballages légers (films plastiques, pots et barquettes, tubes, tous les emballages métalliques...) sont acceptés dans la poubelle jaune.

Enfin, nous vous rappelons qu'il faut rentrer vos poubelles dès la collecte faite et ne pas les laisser traîner sur l'espace public.

Enedis modernise le réseau électrique à Le Breuil et Légnny

Enedis, entreprise à mission du service public, engage des travaux pour renforcer le réseau électrique des communes de Le Breuil et Légnny afin d'améliorer la qualité de fourniture et garantir une infrastructure plus performante.

UN CHANTIER POUR FIABILISER LA CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Le réseau électrique de Le Breuil et Légnny était sujet à des microcoupures et interruptions, nécessitant des travaux de modernisation pour garantir une distribution plus fiable. Enedis a donc démarré l'amélioration des infrastructures du réseau Haute Tension (HTA) par enfouissement. Cette opération comprend l'installation de 2 500 mètres de câbles HTA souterrains, le remplacement de deux postes de distribution publique et la dépose de 2 650 mètres de câbles aériens. En renforçant la capacité du réseau, ce chantier vise à améliorer durablement la qualité et la continuité de service.

UNE MODERNISATION PROGRESSIVE EN PLUSIEURS ÉTAPES

Le chantier se déroule en plusieurs phases pour assurer une mise en œuvre efficace et limiter les impacts pour les riverains. Une première phase a débuté en avril 2025 dans le quartier du Désert, puis une deuxième phase en mai et juin sur les secteurs du Desert, de la route du Breuil, des Bruyères et de la route des Epinas. Une dernière intervention est prévue à l'automne dans le quartier des Ponts, en fonction de l'avancement du forage sous la voie SNCF.

UN INVESTISSEMENT AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DU RÉSEAU

Avec un investissement de 456 000 euros, financé à 100 % par Enedis, cette opération témoigne de la volonté d'Enedis de moderniser le réseau électrique de Le Breuil et Légnny. Réalisé en partenariat avec l'entreprise Sobeca, ce chantier illustre l'engagement d'Enedis pour un service public de qualité, garantissant un réseau plus fiable, résilient et adapté aux besoins du territoire.



LÉGNY

MAIRIE DE LÉGNY

- 📍 127, route des Ponts-Tarrets
Le Bourg – 69620 Légnny
- ☎ Tél. : 04 74 71 61 09
- ✉ Courriel : bureau@legny.fr

SECRÉTARIAT

- 🕒 Mardi 9 h - 12 h
- Jeudi 13 h 30 - 17 h
- Samedi 9 h - 11 h 30

**PERMANENCE
DE SYLVIE JOVILLARD**

- 🕒 Samedi 9 h - 11 h 30 sans RDV
- Lundi au vendredi
sur RDV

SUIVEZ L'ACTUALITÉ SUR...



LEGNY.FR



**FACEBOOK.COM/
MAIRIELEGNY**

**Panneau
Pocket**

Rédaction et images : Commission Communication de la mairie de Légnny
Réalisation : Nicolas Folliot – nicolas.folliot.net
Impression en 450 exemplaires : www.imprimerieareaction.com

